

La Musique



LA
MUSIQUE

Année
2021



Option musique de spécialité
Enseignement musique
optionnel

Concerts, Irréductibles, projets,
etc.

www.musiquebriand.fr

Enseignement
optionnel général
de la seconde
à la terminale

Quels sont les élèves
concernés ?

Tous les musiciens, instrumentistes
ou chanteurs, confirmés ou grands
débutants, issus de la classe de
3ème.

La connaissance du solfège n'est
pas obligatoire.



Répétitions d'élèves dans les studios du lycée et du VIP



La chorale dans le palais de l'Élysée en juillet 2016

ENSEIGNEMENT MUSIQUE DE SPÉCIALITÉ en première (4h) et terminale (6h)

Quels sont les élèves concernés ?

Ceux qui ont suivi l'enseignement optionnel musique en classe de seconde.

Un élève peut également débiter l'option de spécialité en classe de première (sans l'avoir suivi en seconde)

LE PROGRAMME : la musique ouverte sur le monde

Plusieurs thématiques du programme invitent à un travail interdisciplinaire entre la **musique** et :

- les **lettres, l'histoire, la géographie, les langues étrangères, la philosophie**
(par ex. *La musique, un art du temps*)

- les **enseignements scientifiques**
(par ex. *Musique, son et acoustique*),

- les **sciences économiques et sociales**
(par ex. *Droit et économie de la musique*).

Tout le programme sur :
musiquebriand.fr

Évaluation :

Contrôle continu + épreuves au bac (écrit + oral)

Coefficient musique spécialité au bac : 16



Les Irréductibles et leur public. VIP oct. 2019.
Photo Chama Chéreau

QUELS CONTENUS D'ENSEIGNEMENT pour l'option et la spécialité ?

Cet enseignement donne aux élèves les outils pour **commenter, analyser** et **comprendre** les **œuvres** du répertoire ancien et contemporain.

La motivation, le plaisir de jouer/chanter sont les facteurs de réussite.

La **pratique instrumentale** ou **vocale**

collective y est développée :

les élèves réalisent des **productions musicales** diversifiées : arrangement, création improvisation, interprétation.

L'évaluation se fait à l'écrit et à l'oral.

Cet enseignement prépare également les élèves au **grand oral** en classe de terminale.

Les élèves sont « prioritaires » pour les projets du lycée : concerts salade, voyage (voir page suivante)

INSTRUMENT OU CHANT, FAUT-IL UN NIVEAU ?

Non, les musiciens ou chanteurs confirmés ou grands débutants sont tous acceptés.

L'apprentissage d'un instrument peut commencer en classe de seconde.

Il n'est pas nécessaire de suivre un cursus au conservatoire.

Tableau horaire	Enseignement optionnel	Enseignement de spécialité
seconde	3 heures	
Première	3 heures	4 heures
Terminale	3 heures	6 heures
Coefficient au bac	Contrôle continu	16

**APRÈS LE BAC,
AVEC LA MUSIQUE SPÉCIALITÉ,**
vous pouvez intégrer :

- les **universités**, notamment celles de **musicologie**. Certaines intègrent des U.V. de musique dans leur cursus (philo-musique à Nantes)
 - les **classes préparatoires musique littéraires** à l'entrée à l'**École Normale Supérieure** (Ulm et Lyon)
 - les **Masters** des métiers de la culture (Master Médiation culturelle par ex.)
 - les **écoles de commerce** (Master Communication Manager par ex.)
 - le **CFMI** (Centre de Formation de Musiciens Intervenants en milieu scolaire),
 - toutes les écoles formant aux **métiers de techniciens** (luthier, accordéon, régisseur son, etc.) et **d'ingénieur** (acousticien par exemple)
 - les **métiers de l'animation...**
- + de 200 métiers liés à la musique en consultant :
www.metiers.philarmoniedeparis.fr



Concert salade 2018 (photo C.Chéreau/S.Hamlaoui)

La culture et les **enseignements musicaux** peuvent être déterminants pour :

- les **concours** des professeurs des écoles, de l'école d'infirmier(e), de journalisme, d'architecture, de design, de Science Po, d'orthophoniste, d'écoles de commerce (HEC, Audencia, etc.), les concours administratifs, etc.
- les **entretiens** d'embauche dans les structures touchant à la **culture** (centres culturels, théâtres, scènes nationales, associations, magasins d'instruments, ...)

Testez vos choix de spécialité :

www.horizons2021.fr

LES AUTRES ACTIVITÉS MUSICALES AU LYCÉE

La Chorale. Son répertoire d'arrangements originaux de chansons actuelles assure le succès de cette troupe de 130 lycéens depuis trente



La chorale au VIP en octobre 2018 (photo Chama Chéreau)

La Fanfare assure de nombreux concerts. En 2021, elle réalisera un échange en Allemagne.

Les Irréductibles. Ce collectif réunit la chorale, la fanfare, et diverses formations du lycée. Ils seront en **concert « salade »** les 27, 28 et 29 mai 2021 au Théâtre de St-Nazaire. Billetterie (en fev): www.leteatre-saintnazaire.fr

Pour les élèves en spécialité musique :

- Partenariat avec le **V.I.P** (séances d'enregistrement avec groupes professionnels).
- Rédaction du magazine **SINON** suite aux rencontres et interviews d'artistes.
- Initiation à la **MAO**
- Découverte d'un **opéra à Nantes**.
- Participation à **EuropaJazz**
- **Voyages**
- etc.

Renseignements auprès de **Mathias Val**
Professeurs de musique
au lycée Aristide Briand
02.40.00.25.18

mathias.val@ac-nantes.fr

www.musiquebriand.fr

Facebook : Les Irréductibles Briand